
COMPTE-RENDU COMMISSION INTERCOMMUNALE ACCESSIBILITÉ

DATE : LUNDI 14 FÉVRIER 2022

OBJETS : FLYER INFORMATION TRANSPORTS

BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

STANDARD ACCESSIBLE

Membres présents : cf. tableau joint

1- Intervention de Monsieur Benoist, directeur de KEOLIS AUDE et de Madame TRANI, directrice du service mobilité du Grand Narbonne

Suite à la réunion consacrée aux transports publics, il avait été souhaité qu'un document soit établi, à destination des personnes handicapées, pour les informer sur le réseau CITIBUS et notamment sur le service de transport à la demande pour les habitants disposant d'une carte d'invalidité de 80% ou plus.

Le flyer élaboré par KEOLIS AUDE, en respectant les standards d'accessibilité de : contrastes, taille de caractère, caractères gras ..., est distribué. Monsieur DUCOIN, représentant les déficients visuels de l'Aude, valide la conformité de la présentation.

Le flyer sera adressé pour validation aux associations membres de la commission, puis distribués aux associations, mairies et CCAS du territoire. Un certain nombre comprendra, en sus, un encart en braille.

Une question est posée sur les chèques taxi. Il s'agit d'un dispositif mis en place par la ville de Narbonne pour permettre aux personnes handicapées de se déplacer. Ils peuvent être utilisés uniquement auprès des taxis de la ville de Narbonne conventionnés avec le CCAS. Pour plus de renseignements, il convient de s'adresser à ce dernier.

2- Intervention de Monsieur Martin, vice-président en charge de la commande publique et des achats, des grands projets et des bâtiments communautaires et de Monsieur Rémi Chevalier, adjoint au Directeur du Patrimoine du Grand Narbonne.

En préambule de la présentation des bâtiments communautaires, Monsieur Martin précise que la commission peut également être le lieu de remontées des informations sur les problèmes rencontrés dans les communes dont elle se fera le relais.

Monsieur Jansana indique également que le Grand Narbonne octroie, aux communes, des fonds de concours qui peuvent être affectés aux mises aux normes accessibilité des bâtiments et équipements communaux.

Les différents bâtiments du Grand Narbonne sont présentés avec le détail de leur situation par rapport à l'accessibilité. (cf. *présentation jointe*)

Certains suscitent des interventions des participants :

IN'ESS

Monsieur Ducoin mentionne que les bandes de guidage sont bien positionnées depuis l'arrêt de bus jusqu'à l'entrée du bâtiment.

Monsieur Lopez demande si les alarmes sont équipées de signaux lumineux, ce qui est confirmé et si les boutons de l'ascenseur sont identifiés, ce qui doit être vérifié.

ESPACE DE LIBERTÉ

Le bâtiment n'est pas entièrement conforme aux normes d'accessibilité (accueil, bandes de guidage depuis le parking ...), mais Monsieur Chevalier ajoute que tous les espaces réhabilités à partir de 2010, notamment la partie aquatique, respecte les règles d'accessibilité.

Monsieur Martin annonce que 12 millions d'euros vont être investis dans les 6 années à venir. Toutes les règles d'accessibilité seront alors prises en compte lors des travaux, dans l'attente il demande un peu d'indulgence aux associations.

THÉÂTRE

Le parvis a été refait dans les normes par le Grand Narbonne. Une remarque est faite sur le parking. Sa réfection est en cours, le revêtement va être refait mais par la ville de Narbonne à laquelle il appartient. Monsieur Lopez mentionne qu'au théâtre demeure le problème non réglé des boucles magnétiques (dispositif de transmission audio par voie électromagnétique qui permet de rendre un contenu sonore, diffusé dans une salle, accessible aux personnes malentendantes).

MÉDIATHÈQUE

Les associations se réunissent souvent dans les salles à disposition et celles-ci sont conformes. Il a toutefois été signalé qu'il n'existe pas de signaux d'alarme à destination des personnes sourdes dans les toilettes. L'installation sera envisagée.

LE CAPITOLE

Un projet est à l'étude pour l'accessibilité du bâtiment, actuellement organisée sur une rue adjacente mais peu pratique.

GARE ROUTIÈRE

L'assemblée est informée que la Citiboutique va être transférée à la gare routière.

Monsieur Ducoin réitère ses remarques sur le site : l'absence de bandes de guidage, d'affichage sur les quais, d'annonces ... rend très difficile l'usage de la gare pour les personnes malvoyantes.

Monsieur Jansana explique que, dans le cadre de la politique mobilité, une réflexion globale est engagée sur tout l'ensemble : gare routière/gare ferroviaire avec une hypothèse de déplacement de la gare routière à côté de la gare SNCF.

AGENDA ACCESSIBILITE PROGRAMMÉE

Une question est posée sur les aides financières disponibles pour les mises en accessibilité.

Les obligations étant anciennes, il n'existe quasiment plus d'aides fléchées pour l'accessibilité. Néanmoins, les collectivités et architectes sont désormais sensibilisés au handicap et celui-ci est pris en compte dans les projets municipaux.

Les petites communes rencontrent parfois des difficultés pour les mises aux normes du fait de l'absence de financements ou du fait de l'agencement des bâtiments dans les centres anciens.
Sur Narbonne, le problème se pose sur les bâtiments classés comme la salle des synodes pour laquelle il est impossible d'installer un ascenseur.

3- Intervention de Madame André, adjointe au directeur Services à l'environnement et à la population du Grand Narbonne

Le Grand Narbonne met actuellement en place un service accessible sur tablette, smartphone et ordinateur, qui permet aux personnes sourdes, malentendantes ou aphasiques de contacter les standards téléphoniques ou de dialoguer avec leurs interlocuteurs à l'accueil en choisissant leur mode de communication : transcription instantanée de la parole, langue de signes ou visio-codage.

Cette solution sera disponible pour l'ensemble des services communautaires : médiathèque, espace de liberté, patio des arts, régie de l'eau ... mais elle sera également déployée dans les 37 communes du territoire : mairies, CCAS, police municipale ...

4- Prochaine réunion

Le thème de la prochaine réunion sera le logement.

COMMISSION INTERCOMMUNALE ACCESSIBILITÉ DU GRAND NARBONNE
Réunion du : 14 février 2022

Organisme	Représentant	Présent	Excusé
Grand Narbonne, Vice-président en charge des transports, des mobilités et de l'intermodalité	Jean-Marc JANSANA, Président de la CIA	x	
Grand Narbonne, Vice-président en charge de la commande publique et des achats, des grands projets et des bâtiments communautaires	Henri MARTIN	x	
Grand Narbonne, Vice-présidente en charge des services de proximité et de la relation aux usagers,	Fabienne MARTINAGE		x
Grand Narbonne, Vice-président en charge de la politique du logement, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire	Jean-Louis RIO		x
Grand Narbonne, conseiller communautaire, Ville de Narbonne, adjoint au maire délégué au quartier Sud et à la mission Handicap	Julien CALMON	x	
APF France Handicap 11			x
Association des Déficients Visuels de l'Aude	Jean-François DUCOIN	x	
Association des Sourds de l'Aude	Jean-Noël LOPEZ Claire NOEL	x	
Association Narbonne familles consommateurs			x
ALMA11 - Allo Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés	Marie-Odile ROYER	x	
KEOLIS Narbonne/KEOLIS Aude	François BENOIST	x	
SEM Alenis	Emmanuel TEIXEIRA		x
Domitia Habitat	Pierre-Marie BECKAERT		x
Autres participants			
Grand Narbonne – Adjointe DGA	Christine ANDRE	x	
Grand Narbonne – Directrice des Mobilités	Stéphanie TRANI	x	
Grand Narbonne – Adjoint Directeur du Patrimoine	Rémi CHEVALIER	x	